

Communiqué de presse de Jacqueline Fraysse, Députée Front de Gauche des Hauts-de-Seine

21.04.2016

L'ARS continue de s'acharner sur l'hôpital de Nanterre

Lors du dernier conseil d'administration du centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) qui s'est tenu le 8 avril, les administrateurs ont unanimement dénoncé la fermeture de la chirurgie conventionnelle décidée arbitrairement par l'agence de santé (ARS) d'Île de France, sans concertation et sans respect des procédures. Ils ont notamment imposé par le vote un recours auprès du comité national d'organisation sanitaire et sociale (CNOSS).

S'agit-il maintenant de supprimer dans les mêmes conditions la chirurgie ambulatoire à l'hôpital de Nanterre ?

Alors que le projet d'établissement validé par le conseil d'administration en juin 2013 prévoit le développement de la chirurgie ambulatoire -pour laquelle l'autorisation d'exercice court jusqu'en novembre 2018- nous apprenons qu'une réunion est convoquée le 10 mai prochain à 17h30 par le conseil de bloc de l'hôpital Louis Mourier afin de « discuter du transfert de la chirurgie ambulatoire de Nanterre » !

Des dispositions prises, une fois de plus, sans concertation préalable avec les personnels et leurs représentants, les usagers et les administrateurs du CASH.

Outre le peu de cas que l'ARS fait de la démocratie sanitaire, je déplore l'irresponsabilité dont elle fait preuve pour les besoins en santé publique tant des personnes accueillies que des populations qui sont, dans ce bassin de vie, particulièrement vulnérables.

C'est dans ce contexte que je demande une nouvelle fois au directeur général de l'ARS d'Île-de-France d'explicitier clairement le projet médical et social qu'il envisage pour le CASH de Nanterre.

Contact : Deborah Blicq, assistante parlementaire de Jacqueline Fraysse, 06.28.05.33.51